Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 49 (1935)

Heft: 3

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miscellanea.

Notes héraldiques sur l'abbaye d'Hautecombe. — Note complémentaire. On sait qu'en restaurant l'abbaye d'Hautecombe (7 août 1826), le roi Charles-Félix s'était réservé pour lui et pour ses successeurs le droit de nommer l'abbé, et que ce droit a été maintenu en faveur du Chef de la Maison de Savoie, sous réserve de l'*exequatur* du gouvernement français, par l'arrangement conclu entre Turin et Paris le 4 août 1862.

Durant la période cistercienne (1826—1922), le titre d'*Abbé d'Hautecombe* n'a été conféré qu'une fois, le 5 novembre 1863, et cette nomination a été sans effet, dom Charles Gotteland n'ayant pas voulu recevoir la bénédiction abbatiale.

L'arrivée des bénédictins en 1922 a amené un changement qu'il y a lieu de noter: le roi d'Italie, en effet, a conféré ce titre successivement aux deux abbés qu'a eus déjà la communauté de Sainte-Madeleine depuis son installation à Hautecombe.

Dom L. Guilloreau mourut quelques semaines seulement après cette installation: sa mort rendit inutile l'expédition du brevet royal accordé.

Dom Bernard Laure, son successeur, élu abbé de Sainte-Madeleine, à Hautecombe, le 5 décembre 1922, a été nommé abbé d'Hautecombe par brevet du roi Victor-Emmanuel III en date du 16 mai 1923.

Cette nomination n'ayant pas été en son temps notifiée au public, l'auteur de l'article paru dans les *Archives* (1934, No. 2, p. 68—74) n'a pu la signaler.

Contrairement à ce qui est dit à la page 70, le R^me^ dom Laure est donc abbé de Sainte-Madeleine *et* d'Hautecombe. Depuis 1826, il est le premier à porter le titre d'abbé d'Hautecombe.

L'huissier des Etats de Vaud au XVe siècle. Nous apprenons par une note publiée par Grenus dans ses « Documens relatifs à l'histoire du Pays de Vaud » Genève 1817 (p. 39) que le héraut ou huissier des Etats de Vaud était habillé de rouge. Voici le renseignement que Grenus a tiré du 2e volume des comptes de Nyon: 1413, folio 52 verso: «On paye dix-huit sols pour le salaire et les frais de celui qui a été envoyé par le Conseil à Moudon, où toutes les bonnes villes étaient convoquées, pour voir et déterminer de quelle manière on devait habiller les quatre premiers huissiers, et il a été arrêté qu'ils seraient vêtus d'étoffe rouge. »

Monuments héraldiques à Mulhouse. Dans un intéressant article sur « L'ancienne église paroissiale Saint Etienne à Mulhouse » que M. Max Koehnlein vient de publier dans le « Bulletin du Musée historique de Mulhouse » Tome 53, année 1933, l'auteur reproduit des stalles ornées d'armoiries et toute une série de pierres tombales armoriées. Ce sont là d'utiles matériaux pour tous ceux qui s'intéressent à l'héraldique de cette ville.

Appel. On se rend compte de plus en plus, aujourd'hui, des services que peut rendre l'héraldique dans les recherches historiques, et le succès des publications méthodiques de cet ordre faites dans diverses régions de notre pays en est une preuve évidente. Il n'existe encore rien de semblable dans le canton de Neuchâtel, et c'est pour combler cette lacune que la maison d'édition « la Baconnière » a projeté de publier un **Armorial neuchâtelois** et nous a demandé de nous charger de ce travail qui consiste à réunir dans une étude d'ensemble, non seulement les documents disséminés dans de nombreux ouvrages, mais aussi ceux qui restent inédits, et de les présenter en tenant compte de leur caractère artistique autant que de leur valeur intrinsèque.

Cet armorial retracera l'histoire des armoiries des familles neuchâteloises ressortissant des bourgeoisies ou des diverses communes et établies dans le pays avant le début du XIXe siècle, ainsi que des familles étrangères qui y ont joué un rôle historique. Il sera basé uniquement sur des documents authentiques et illustré de très nombreuses figures et planches hors-texte reproduisant pour chaque famille les plus caractéristiques et les plus beaux spécimens d'armoiries.

Les recherches que nous faisons dans ce but depuis plusieurs années nous ont permis d'enrichir d'un grand nombre de documents nouveaux la collection de ceux déjà publiés; cependant une quantité de ces inédits se trouvent encore hors de la portée des chercheurs, et ce sont ceux-là qu'il faudrait atteindre pour pouvoir apporter une documentation suffisante à la base d'un ouvrage tel que celui qu'on nous demande d'entreprendre.

C'est pour cela que nous avons recours à la bienveillance de tous les amis de l'histoire du pays qui possèdent ou connaissent l'existence de documents armoriés neuchâtelois inconnus (sculptures sur bois ou sur pierre, peintures, vitraux, sceaux, cachets, argenterie gravée, portraits armoriés, etc.), les priant de bien vouloir nous les communiquer ou nous indiquer où nous pourrions en prendre connaissance, et nous permettre ainsi de faire oeuvre plus complète. Nous leur en exprimons d'avance notre reconnaissance.

Léon Jéquier, Michel Jéquier.

Prière d'adresser les renseignements à M. Léon Jéquier, château de Beauregard, Neuchâtel.